



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

Direction départementale des Finances publiques
du Lot-et-Garonne
1 Place des Jacobins

47916 AGEN CEDEX 9

Téléphone : 05.53.77.51.51
Courriel : ddip47@dgfip.finances.gouv.fr

Le 30/03/2026

Objet : renouvellement de la commission communale des impôts directs (CCID) suite aux élections municipales des 15 et 22 mars 2026

Madame le Maire,
Monsieur le Maire,

À l'issue des dernières élections municipales, un nouveau conseil municipal vient de prendre ses fonctions dans votre commune.

Conformément au 1 de l'[article 1650](#) du code général des impôts (CGI), une commission communale des impôts directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune. Cette commission est composée :

- du maire ou d'un adjoint délégué, président de la commission ;
- de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants, si la population de la commune est inférieure à 2 000 habitants ;
- de 8 commissaires titulaires et 8 commissaires suppléants dans les autres cas.

La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du conseil municipal.

Cette commission tient une place centrale dans la fiscalité directe locale : elle a notamment pour rôle majeur de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale. Depuis la mise en œuvre au 1^{er} janvier 2017 de la révision des valeurs locatives des locaux professionnels, elle participe par ailleurs à la détermination des nouveaux paramètres départementaux d'évaluation (secteurs, tarifs ou coefficients de localisation). À toutes fins utiles, je vous invite à consulter le site internet www.collectivites-locales.gouv.fr qui présente dans l'espace dédié l'ensemble des informations relatives à cette commission.

La désignation des commissaires doit être effectuée par le directeur régional/départemental des finances publiques **dans un délai de 2 mois à compter de l'installation de l'organe délibérant de la commune. Elle est réalisée à partir d'une liste de contribuables, en nombre double¹, proposée sur délibération du conseil municipal.**

¹ 24 personnes si la population de votre commune est inférieure à 2 000 habitants ;
32 personnes si la population de votre commune est supérieure à 2 000 habitants.

AR Prefecture

047-214701682-20260625-DL2026_096_534-DE

Reçu le 29/06/2026

En conséquence, je vous remercie de bien vouloir me transmettre, par courriel (adresses indiquées ~~dans le cadre ci-dessous~~) ou voie postale (adresse indiquée en en-tête du courrier) dans les meilleurs délais, au moyen du tableau au format remplissable joint en annexe du présent courrier, la liste des personnes proposées, en nombre double, pour siéger en commission. Je vous remercie d'y adjoindre également une copie de la délibération.

Avant toute proposition, je vous invite à vérifier les conditions posées par l'[article 1650](#) du CGI pour la désignation des commissaires et rappelées dans le document joint intitulé « Informations relatives aux CCID ». Des précisions utiles au processus de désignation y sont également apportées sous forme de questions-réponses.

Enfin, je vous informe qu'en l'absence de proposition, ou en présence d'une liste incomplète ou comportant des personnes ne remplissant pas toutes les conditions, **dans le délai de deux mois à compter de l'installation du conseil municipal, je serai dans l'obligation de procéder à une désignation d'office des commissaires amenés à siéger en CCID.**

Mes équipes, en particulier les personnes désignées dans le cadre ci-dessous, sont à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Administratrice de l'État,

Directrice départementale des finances publiques,

Caroline PERNOT

Contacts à la Direction départementale des Finances publiques du Lot-et-Garonne

Nom	Prénom	Fonction/Téléphone	Courriel
GEFFROY	Catherine	En charge des missions foncières 05.53.69.17.47	catherine.geffroy@dgfip.finances.gouv.fr
DEIT	Christophe	Responsable de la division Fiscalité et Missions foncières 06.12.84.01.64	christophe.deit@dgfip.finances.gouv.fr

Par délibération n°DL2026-096-53.. en date du 25/06/2026 , le conseil municipal a établi la liste de proposition des personnes appelées à siéger à la commission communale des impôts directs (CCID).

Modalités de remplissage du tableau

A l'aide de la délibération portant désignation des personnes proposées, les colonnes 1 à 5 doivent être systématiquement renseignées des informations demandées. La colonne 6 permet de sélectionner les impositions directes locales auxquelles la personne proposée : **cette information est nécessaire pour permettre une représentation équitable des personnes désignées parmi les personnes imposées aux différents taxes locales** (taxe foncière - TF, taxe d'habitation sur les résidences secondaires - THRS et cotisation foncière des entreprises – CFE) conformément à l'article 1650 du code général des impôts.

Si la commune comporte moins de 2 000 habitants, 24 propositions de personnes sont attendues. Dans les autres cas, 32 propositions sont attendues.

Il est rappelé qu'en présence de liste incomplète ou en l'absence de liste, le directeur départemental/régional des finances publiques sera amené à désigner d'office des commissaires conformément à la loi.

Attention appelée

L'ordre des personnes indiquées sur la liste n'a qu'une valeur indicative. Il ne préjuge pas des personnes qui seront désignées commissaire titulaire ou suppléant par le directeur départemental ou régional des finances publiques.

Civilité	Nom	Prénom	Date de naissance	Adresse	Impositions directes locales	
Col.1	Col.2	Col.3	Col.4	Col.5	Col.6	
Le maire étant membre de droit de la CCID, il ne doit pas être mentionné dans les personnes proposées ci-dessous.						
1	M.	LE BLANC	MARC	08/03/1962	28 rue Bernard Palissy 47800 miramont de guyenne	TF
2	M.	STAMPETTA	PATRICE	15/08/1977	14 route de Saint Barthélémy	TF
3	M.	BORDIN	LAURENT	12/08/1976	85 rue Coste et Bellonte	TF
4	M.	LUSTENBERGER	LAURENT	05/02/1977	1281 avenue Soussial	TF
5	M.	BOUHOUIA	DAMIEN	25/08/1993	1 rue Debussy	TF
6	MME	ENRIQUEZ	ISABEL	15/05/1961	532 avenue Marcel Cerdan	TF
7	M.	ETIENNE	CLAUDE	17/06/1953	33 impasse des Vendanges	TF
8	M.	GANDIN	MICHEL	01/02/1955	668 route de Malabeau	TF
9	M.	ISSARTEL	OLIVIER	31/03/1987	286 rue du Granereau	TF
10	MME	DE BORTOLI	SYLVIE	11/03/1967	75 impasse de Brousseau	TF
11	MME	LUFLADE	ANNIE	18/12/1962	65 chemin du Roudie	TF

Civilité	Nom		Prénom	Date de naissance	Adresse		Impositions directes locales	
	Col.2	Col.3			Col.4	Col.5	Col.6	
12 M.	POLETTTO	RAYMOND	24/08/1945	339 rue Coste et Bellonte	TF			
13 M.	PERSONNE	JEAN-PIERRE	27/02/1946	22 place Martignac	TF			
14 M.	SAUVE	LUC	24/04/1978	714 avenue Joliot Curie	TF			
15 MME	BROUTIN-RENAUD	ANNICK	07/05/1950	977 avenue d'Aquitaine	TF			
16 M.	GAY	MICHEL	18/02/1963	Lieu dit Bourbenes	TF			
17 MME	CHAMP	AMELIE	14/08/1984	106 rue Coubertin	TF			
18 M.	GAVA	FABIEN	11/11/1982	20B rue Louison Bodet	TF			
19 M.	EL HARRAK	MOHAMED	01/01/1944	4 boulevard Maréchal Lederc	TF			
20 M.	BALDISSER	ALAIN	21/09/1955	945 avenue Joliot Curie	TF			
21 M.	ENRIQUEZ	CESAR	28/09/1955	532 avenue Marcel Cerdan	TF			
22 MME	PASQUALI	MARIE-CAROLINE	02/03/1962	359 route de Marmande	TF			
23 M.	PAUL	NICOLAS	22/05/1973	Au bourg, 455B route d'Armillac 47800 Armillac	TF			
24 M.	PALARD	LAURENT			TF			
25 M.	BENITO	ALAIN	12/05/1968	21 boulevard Victor Hugo	TF			
26 M.	BOUHOUIA	RACHID		1555 rue Pierre Clerjou	TF			
27 M.	ENCOGNERE	JACQUES	12/05/1947	636 route de Saint Barthélémy	TF			
28 M.	DAL ZOVO	JEAN-LOUIS	09/06/1956	1985 avenue Soussial	TF			
29 M.	SALVI	JOSEPH	24/04/1939	9 rue Jean-Jacques Rousseau	TF			
30 M.	SIMON	JEAN-PIERRE	10/03/1961	146 avenue d'Aquitaine	TF			
31 MME	MARIE	MANON		68 boulevard Gambetta	TF			
32 MME	CHARMES	MARINE	26/11/2001	68 boulevard Gambetta	TF			

Nom		Prénom	Courriel	Téléphone
Interlocuteur(s) de la commune	DELAMARRE	PAULINE	secretariat@miramontdeguyenne.fr	0553930790
	PASINI-DA ROS	VIRGINIE	asf@miramontdeguyenne.fr	0553930680